

pourvoyeurs du public, sont jetés sans pitié sur le pavé par ce mouvement soi-disant coopératif? Ne voit-il pas qu'en soutenant le mouvement coopératif, il fait concurrence comme boucher, boulanger, épicier, cordonnier, etc., aux membres des congrégations auxquelles il adresse la parole? Comment peut-il, ayant adopté volontairement cette position de compétition, espérer que ces commerçants, membres de la congrégation, le considèrent comme leur guide et leur père spirituel? Nous désirons tenir en estime les clergymen de toutes dénominations. Ils ont un noble travail à faire; mais en se mêlant ainsi d'une querelle commerciale, en soutenant un système particulier de faire affaires, en le louant et en condamnant l'autre très injustement, ils s'écartent de leur rôle et nuisent à leur influence pour le bien. Que les clergymen exercent toute leur influence pour enseigner la morale, l'honnêteté et la franchise en affaires; ce n'est pas à eux de prendre parti pour un commerçant ou un système de commerce contre un autre.

CE QUE FONT LES FABRICANTS POUR AIDER LES MARCHANDS-DETAILLANTS

Si l'on considère attentivement, tous les changements, toutes les améliorations qui se sont accumulées durant ces dernières années, on est surpris, frappé de tout ce que font les fabricants pour aider les détaillants dans la vente de leurs produits.

Le désir des fabricants de rendre plus commode, plus pratique le maniement des marchandises, pour en rendre la vente plus aisée aux débiteurs, a révolutionné leur méthode d'emballage; maintenant, plus de ces anciens emballages volumineux et encombrants; les marchandises sont envoyées dans des boîtes attrayantes, présentées sous des dehors agréables multiples et divers, suivant la nature du produit et même, si certains l'exigent, de par leur forme, ils sont enveloppés séparément.

Mais, la sollicitude du fabricant pour les intérêts du débiteur, se manifeste d'une façon peut-être plus frappante encore par la variété des moyens qu'il emploie pour lui faciliter la vente: Il lui fournit tout un assortiment varié, lui assure un stock convenable de chaque modèle et dans chaque taille; par une publicité intelligente il attire l'attention du public sur ses produits de façon à provoquer de la demande chez les marchands qui les détiennent; il contribue de différentes manières à la composition des étalages de ses détaillants, leur fournissant des enseignes lumineuses, ainsi que toutes les indications nécessaires pour les annonces locales. Il les approvisionne de feuilles-reclames, de circulaires pour qu'ils puissent en faire une distribution constante; il leur donne de multiples explications, leur fait la démonstration de certains outils nouveaux ou autres spécialités; il leur donne les moyens de faire des expositions fréquentes d'articles nouvellement créés, spécialement dans la ligne des articles de ménage; il envoie des acheteurs demander chez eux, tel ou tel article encore peu connu afin de provoquer une demande de ces nouveautés que les marchands-détaillants ne prennent qu'à regret parce que ces articles ne sont pas encore d'une vente courante.

Tels sont quelques-uns des moyens par lesquels les fabricants se donnent la peine d'encourager les détaillants à vendre leurs produits et à leur en faciliter l'écoulement. Le mouvement dans cet ordre d'idées s'accroît prodigieusement et on découvre journellement de nouveaux procédés ingénieux pour aider ainsi le commerce. Les fabricants ont droit à ce titre, à beaucoup de reconnaissance.

DECES.

Après quelque temps de maladie, M. L. P. Venne, marchand de ferronneries, est décédé à sa demeure, No 2135 rue Ontario.

M. Venne était bien connu dans le monde des affaires et ses nombreux amis regretteront en lui le citoyen probe et le commerçant honnête qu'ils ont estimé. Le défunt était né à Montréal en 1870; il était frère cadet de M. Jos. Venne, architecte. Il laisse une femme, quatre enfants, deux soeurs et un frère.

DECES DE M. BEUPARLANT.

Comme nos lecteurs l'ont appris M. A.-M. Beuparlant, C.R., député sortant et candidat libéral, du comté de St-Hyacinthe, est mort après une courte maladie. La veille de l'assemblée politique du 13 août, il s'alita pour ne plus se relever. Il a succombé à une opération que les médecins avaient jugée nécessaire.

M. Beuparlant naquit à St-Aimé (Richelieu) le 4 janvier 1864; après avoir terminé ses études classiques, il se livra à l'étude du droit et fut reçu avocat. En 1904, il fut choisi comme candidat par les libéraux du comté de St-Hyacinthe et élu avec une forte majorité aux élections générales du 3 novembre et réélu à celles de 1908.

M. Beuparlant s'était fait de nombreux amis et était estimé de ses adversaires eux-mêmes parce qu'il fut toujours sincère et loyal dans la lutte.

Le "Prix Courant" offre toutes ses sympathies à la famille en deuil.

EXPOSITION REGIONALE DE VALLEYFIELD.

La deuxième exposition régionale de Valleyfield aura lieu les 26, 28, 29, 30 et 31 août courant. Nous avons publié la semaine dernière une lettre du secrétaire-trésorier de la Compagnie d'Exposition de Valleyfield, dans laquelle il fait l'historique de l'organisation de cette compagnie. Les différentes classes d'exhibitions comprendront: les chevaux, les poulines, les bestiaux, les porcs et moutons, les volailles, le beurre et le fromage, les produits de la ferme, les produits du jardin.

Une classe est réservée aux ouvrages de dames, à la peinture d'art, au dessin et à la photographie.

Une somme de \$6,000 sera distribuée en prix accordés aux meilleurs produits de toutes les classes, sauf de cette dernière qui ne recevra pas de prix.

Des comités ont été nommés pour l'exécutif, la réception, les courses, les attractions, les animaux, l'agriculture et l'industrie, les arts et travaux de fantaisie, la réclame et le transport, etc. La compagnie d'exposition a publié une brochure dans laquelle sont indiqués tous les règlements auxquels doivent se soumettre les exposants et la manière dont les concours auront lieu. Cette brochure donne le détail des animaux et des produits qui prendront part à ces concours ainsi que les prix qui leur seront attribués.

La Compagnie de l'Exposition n'a rien négligé pour faire de cette exposition un succès. Des courses de chevaux auront lieu chaque jour de l'exposition, et une somme de \$1,600 sera distribuée en prix aux vainqueurs de ces courses.

Nous engageons vivement nos lecteurs à aller visiter cette intéressante exposition, où ils s'instruiront et qui sera également pour eux l'occasion de se délasser des fatigues d'une saison de labeur.

LE COLLEGE BOURGET.

A l'approche de la rentrée des classes, les parents sont souvent indécis sur le choix d'un collège pour leurs fils. Leur choix ne pourrait être meilleur qu'en se portant sur le collège Bourget, dirigé par les Clercs de Saint-Viateur et affilié à l'Université Laval. Les cours d'études y sont de deux sortes: l'un classique qui dure sept ans, et l'autre, commercial, fait en anglais. On y donne aussi des cours préparatoires qui comportent une instruction primaire complète. Ce collège situé à Rigaud est près de la ligne frontière qui sépare les provinces de Québec et d'Ontario, à quarante-deux milles de Montréal et à soixante-dix milles d'Ottawa. Des communications faciles donnent accès à ces deux grandes villes.

Les parents intéressés feront bien de se procurer le programme des études, qui leur fournira des renseignements complets sur les conditions d'admission et le prix des études.